



## **CONVOCATION A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Réunion du conseil municipal le**

**Lundi 13 avril 2026 à 20h00**

**A la salle du conseil municipal en Mairie, 40 Places des Tilleuls**

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, cher(e)  
collègues l'expression de mes sentiments les meilleurs.

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation des procès-verbaux des séances du 02 mars et du 20 mars 2026.
- Point sur les travaux en cours.
- Urbanisme.
- Délibérations :
  - Détermination du montant des indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers délégués
  - Délégations consenties au Maire par le conseil municipal (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)
  - Capacité à ester en justice
  - Règlement intérieur du conseil municipal article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales
  - Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
  - Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs
  - Désignation d'un délégué représentant la commune d'Eclose-Badinières au sein de la Société Publique Locale d'Aménagement de S.A.R.A. Aménagement
  - Désignation d'un délégué représentant la commune d'Eclose-Badinières à l'E.P.A.G.E. de la Bourbre
  - Désignation des délégués représentant la commune d'Eclose-Badinières au sein du Territoire Energie de l'Isère
  - Détermination du nombre et désignation des membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social
  - Délibération Autorisant la collectivité à faire appel au service emploi du Centre De Gestion de l'Isère
- Questions diverses :  
Validation des dates de conseil municipal pour l'année 2026.

Fait à Eclose-Badinières,  
Le 08 avril 2026,  
Cyril FROMENTOUX, Maire

